

# Bulletin des Riverains du Lac-Saint-Jean



Automne 2014 — Bulletin biannuel — Année 2014 — N° 5

## Dans ce numéro :

### À la une

#### Les bandes riveraines

#### Comment obtenir une bande riveraine de bonne qualité

#### Ressources disponibles

#### Le programme de revégétalisation des bandes riveraines du CGRO

#### Rendez-vous

## À la une

Nous sommes heureux de vous présenter le cinquième numéro du Bulletin des Riverains, qui est consacré à la bande riveraine, un sujet de grande importance. Le maintien d'une bande riveraine de qualité est essentiel pour la préservation de la qualité de l'eau et des habitats fauniques. Vous découvrirez dans ce bulletin les avantages de la bande riveraine, un exemple de projet de revégétalisation, de même que des outils et des conseils. Il est primordial de parler de ce sujet pour qu'un maximum de personnes prenne conscience de l'importance de conserver ou de restaurer sa bande riveraine.

Bonne lecture!

Cathy Brisson, coordonnatrice par intérim  
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

## DOSSIER

### Les bandes riveraines

#### Qu'est-ce qu'une bande riveraine?

La bande riveraine se définit comme une bande de végétation qui borde les lacs ainsi que les cours d'eau et qui constitue une zone de transition entre les milieux aquatique et terrestre. Une bande riveraine de bonne qualité devrait être composée d'arbres, d'arbustes et d'herbacées. Selon la réglementation provinciale, la largeur considérée comme une bande riveraine varie de 10 à 15 mètres selon l'angle de la pente. Toutefois, en milieu agricole, les bandes minimales autorisées sont de 3 mètres. En plus de cette politique provinciale, chaque municipalité peut adopter des règlements spécifiques pour l'aménagement des bandes riveraines. Il est important de consulter votre municipalité pour connaître les règles exactes qui s'appliquent à votre propriété.

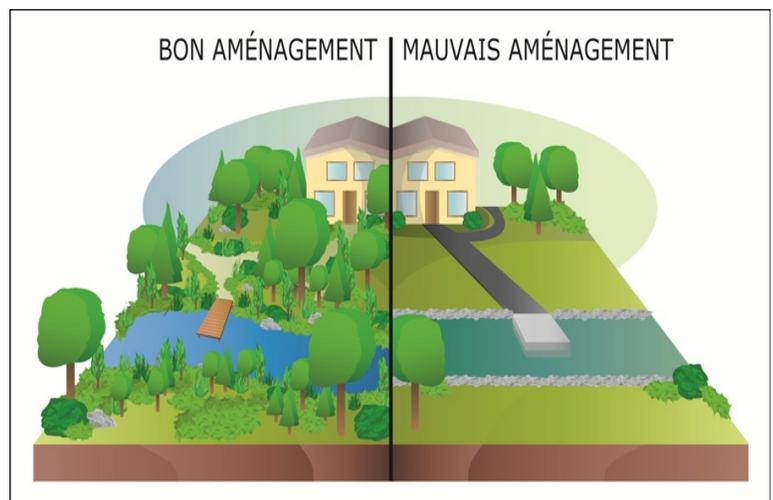


Photo : ROBVO

### La bande riveraine est-elle importante?

La bande riveraine est d'une très grande utilité pour le milieu aquatique et terrestre. En effet, la présence de nombreux végétaux procure plusieurs bénéfices, dont en voici quelques un :

- ⇒ Stabiliser les rives et diminuer l'érosion : les plantes réduisent énormément l'érosion des berges causée par les vagues, le vent, l'eau de ruissellement, etc.
- ⇒ Diminuer la pollution de l'eau : les plantes sont capables d'intercepter les contaminants (engrais, pesticides, etc.) et de les éliminer avant que ceux-ci atteignent l'eau et la contaminent.
- ⇒ Régulariser la température de l'eau : les grands arbustes et les arbres produisent de l'ombre sur le milieu aquatique et cela limite le réchauffement de l'eau, ce qui permet de diminuer l'apparition des algues bleu vert (cyanobactéries) et de protéger certains poissons sensibles aux changements.
- ⇒ Fournir des habitats pour la faune : une bande riveraine constituée de plusieurs plantes variées permet de créer un refuge pour la faune, un lieu d'alimentation et de reproduction et cela facilite le déplacement des espèces sur de longues distances.
- ⇒ Augmenter la beauté du paysage et la valeur de la propriété : un terrain qui conserve un aspect naturel permet d'augmenter la valeur de la propriété et il est également considéré comme plus esthétique. De plus, en diminuant les problèmes de pollution et d'algue bleu vert du lac ou du cours d'eau en conservant une bande riveraine, cela empêche une diminution de la valeur de la propriété.

Comme la bande riveraine offre une multitude d'avantages, il faut éviter de l'endommager, par exemple, en y coupant des arbres ou arbustes. Si votre bande riveraine est intacte, prenez-en bien soin. Par contre, si celle-ci a déjà été endommagée et qu'elle n'est pas en bonne condition, il est suggéré d'intervenir pour tenter d'en améliorer la qualité en réaménageant la rive.



Photo : FIHOQ

### CONSEILS PRATIQUES

#### Comment obtenir à nouveau une bande riveraine de bonne qualité?

Si votre bande riveraine n'est actuellement pas optimale et que vous souhaitez vous conformer à la réglementation, deux possibilités s'offrent à vous. D'abord, vous pouvez opter pour la renaturalisation. Cela consiste à ne plus intervenir dans la bande riveraine et à laisser la nature reprendre sa place. Graduellement, des herbacées s'implanteront, puis des arbustes et des arbres. Cette méthode nécessite très peu d'efforts, mais requiert une longue période de temps. C'est pourquoi il existe une deuxième possibilité : la revégétalisation. Cette méthode consiste à sélectionner des végétaux appropriés à votre terrain et à votre climat, à les planter et les entretenir pendant quelques années. Bien que cette option nécessite un plus grand investissement de votre part, une multitude de ressources sont mises en place pour vous aider.



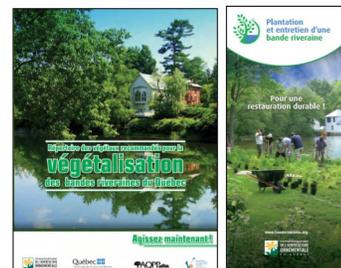
Photo : FIHOQ

## OUTILS

### Ressources disponibles pour revégétaliser une bande riveraine

Le *Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec* est accessible gratuitement et permet de choisir adéquatement les plantes. De plus, plusieurs programmes de distribution d'arbres et d'arbustes sont mis en place afin de fournir différents végétaux.

L'OBV peut également accompagner les associations de riverains dans leurs projets tout en fournissant des programmes de financement. Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter ou visiter le [www.obvlacstjean.org](http://www.obvlacstjean.org), le <http://banderiveraine.org> et [www.infoalquesbleuvert.com](http://www.infoalquesbleuvert.com).



## SUR LE TERRAIN

### Le programme de revégétalisation des bandes riveraines du CGRO

Pendant l'été 2014, le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan (CGRO) a mis en œuvre un projet visant à reboiser certains terrains riverains des municipalités de Chambord, de Saint-François-de-Sales et de Lac-Bouchette.

Bien que l'objectif principal était de débiter le reboisement de la bande riveraine, il était également important de sensibiliser les riverains quant à l'importance de l'aménagement de la rive. Pour ce faire, une technicienne en environnement a visité près de 300 propriétés afin d'informer les riverains de l'importance d'avoir une bande riveraine de bonne qualité. De par les discussions adaptées avec les gens et avec l'aide de dépliants, il a été possible d'amener ces citoyens à se soucier davantage de leur lac et de leur montrer qu'ils peuvent en prendre soin à leur façon.



Photo : CGRO



Suite à cette sensibilisation, 24 personnes ont participé au programme de revégétalisation des bandes riveraines. Chacun des participants a eu droit à une évaluation de la bande riveraine, à la création d'un plan d'aménagement conçu pour s'adapter aux besoins et demandes de chacun, à un accès à des végétaux à prix réduit (prix moyen de 3\$) et à de l'aide pour planter les arbres, arbustes et herbacées lors de la distribution. Sommes toutes, il s'agit d'une moyenne de 17 plantes pour chacun des riverains ainsi qu'un total de 401 plantes qui ont été distribuées et plantées avec la collaboration des propriétaires. Ces personnes doivent désormais continuer d'entretenir leur bande riveraine et de l'améliorer progressivement jusqu'à ce qu'elle revienne à un état plus naturel.

Finalement, le projet a été une réussite puisque plusieurs riverains ont été conscientisés et que la qualité de la bande riveraine a localement été améliorée. De plus, nous avons reçu de très bons commentaires de la part des riverains. Ces derniers ont apprécié la grande diversité de plantes disponibles ainsi que les nombreux conseils adaptés à leurs besoins.

N'hésitez pas à contacter l'OBV si vous désirez participer à un projet similaire avec votre association de riverains l'été prochain. Nous avons beaucoup de ressources pour vous aider.



Photo : CGRO

**RENDEZ-VOUS****Site Internet renouvelé**

Au cours des derniers mois, le nouveau site Internet de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a été mis en ligne. Si vous avez besoin d'informations sur une problématique ou sur un projet, c'est la destination de premier choix! [www.obvlacstjean.org](http://www.obvlacstjean.org)

**La pêche d'hiver : du 20 décembre 2014 au 31 mars 2015**

La pêche sportive et la pêche à la lotte à la ligne dormante débutent très bientôt. Pour connaître les permis, quotas et endroits pour pratiquer ces activités, contacter la Corporation de LACTivité Pêche Lac-Saint-Jean ou visitez le <http://claplacsaintjean.com/reglementation/peche-dhiver/>

**Le 22 mars prochain, la Journée Mondiale de l'eau !**

Chaque année depuis 1993, la Journée mondiale de l'eau est célébrée le 22 mars. Cette journée est l'occasion de se remémorer l'importance de l'eau et de promouvoir la gestion durable de l'eau douce. À titre de rappel, voici quelques données intéressantes reliées à l'eau.

- ⇒ 70 % de la terre est recouverte d'eau
- ⇒ Seulement 2,5 % de cette eau est de l'eau douce
- ⇒ Le Québec possède 3% des réserves d'eau douce renouvelable de la planète et près de 3,6 millions de plans d'eau douce
- ⇒ Si tous les cours d'eau du Québec situés au sud du 52<sup>e</sup> parallèle étaient mis bout à bout, cela représenterait plus de 3 fois la distance entre la Terre et la lune.

Source : MDDELCC, Rapport sur l'état de l'eau et des écosystèmes aquatiques

**Page Facebook pour les actualités et les échanges**

Les personnes qui font partie du réseau social Facebook peuvent rejoindre la page du Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean. On y diffuse toutes sortes d'informations qui pourraient intéresser les résidents riverains, qu'il s'agisse de programmes d'aide de financement pour des projets, de données sur la qualité de l'eau, d'exemples d'interventions, des outils ou des documents de sensibilisation. Vous êtes invités à enrichir la page du Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean par vos commentaires et vos expériences.

[Visiter la page du Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean.](#)

**Vous désirez réaliser un projet et vous ne savez pas par où commencer? Nous nous ferons un plaisir de vous aider.**



**LE RÉSEAU DES  
RIVERAINS DU  
LAC-SAINT-JEAN**

Le réseau des riverains du Lac-Saint-Jean a été mis sur pied afin de faciliter les échanges d'expériences et d'informations sur la qualité de l'eau et les usages liés à l'eau dans l'objectif de préserver notre précieux patrimoine collectif que sont nos lacs et nos cours d'eau.

Le réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est coordonné par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

*Le bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean se veut participatif.*

*Vous pouvez nous proposer des articles ou des thèmes à aborder.*

**CONTACT**

ORGANISME  
DE BASSIN VERSANT  
LAC-SAINT-JEAN

L'eau: nos racines, notre fierté

1013, rue du Centre sportif  
Normandin (QC) G8M 4L7  
Téléphone: (581) 719-1212 poste 231  
Courriel: [riverain@obvlacstjean.org](mailto:riverain@obvlacstjean.org)  
[www.obvlacstjean.org](http://www.obvlacstjean.org)